



# Communiqué des élues CFDT à la CAP nationale des Adjointes Administratives promotions 2015

Sans aucune concertation avec les autres représentants du personnel, la CAP qui devait se tenir les 22 et 23 avril 2015 a été boycottée par la CGT et FO.

Nous espérons que cette CAP sera reprogrammée très rapidement afin que les agents puissent bénéficier de leur promotion dans les meilleurs délais. Nous demandons d'ores et déjà à l'administration que les dispositions nécessaires soient mises en œuvre pour que les retraitables ne soient pas pénalisés.

Les élues CFDT vous rappellent leurs revendications relatives au nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) :

- un seul groupe de fonction pour la catégorie C,
- la connaissance du positionnement du curseur indemnitaire pour chacun des agents, entre le minimum et le plafond.

Le statu quo du régime indemnitaire conduira, comme les années précédentes, à une non revalorisation des primes pour une grande majorité des adjointes.

Sur la requalification des emplois la CFDT porte, auprès des différentes instances, la nécessité de transformer 4 000 postes d'adjointes en SACDD. Pour nous, la priorité est de mettre en place un dispositif accessible à tous les agents exerçant déjà des missions de catégorie B. Il s'agit de valoriser les parcours et l'expérience, et d'inciter chaque agent à candidater. Nous serons vigilants sur la composition des épreuves de l'examen professionnel exceptionnel.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT :**

**Gwénaëlle L'HUILLIERE ..... DIR Est .....03.83.50.17.75**

[gwenaelle.lhuilliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gwenaelle.lhuilliere@developpement-durable.gouv.fr)

**Isabelle LOUARABI ..... VNF DT Rhône Saône.....06.71.67.40.42**

[isabelle.louarabi@vnf.fr](mailto:isabelle.louarabi@vnf.fr)